

« Terroirs en terrasses : acte technique et fait social »

Dr 'Ada ACOVITSIÓTI-HAMEAU, *Ethnologue,*
Secrétaire Générale de la SPS¹

Comme toutes les opérations qui transforment l'espace sauvage en domestique, la mise en place de terrasses est une action complexe, autant technique que symbolique, motivée par les besoins matériels de l'homme et par sa conception de l'appropriation du territoire. Les besoins matériels indiquent qu'il se trouve confronté à des contraintes socio-économiques et spatiales (croissance de la population, ancrage des habitants à leur sol, relief accidenté et compartimenté). Sa conception de l'espace exprime ses représentations relatives au milieu physique (perception des aspects, des usages, des valeurs de la Nature, du terrain anthropisé, de l'espace habitable, des terres cultivées, incultes et boisées). Ce sont les différences de ces représentations, donc les différences de société et de culture, qui produisent la diversité dans les choix des aménagements de l'espace et la variabilité des formes dans un même et seul choix (Rapoport, 1990²). Par conséquent, nous soutiendrons que ce sont tout à la fois les facteurs liés à la configuration du territoire, aux matériaux et aux connaissances techniques et les facteurs liés à l'organisation sociale et aux mentalités qui influent sur la décision d'aménager les versants, les plateaux et les vallons au moyen de terrasses et de murettes et sous-tendent la volonté de maintenir ces aménagements.

En d'autres termes, il s'agit là bien du choix technique d'une société à un moment précis de son histoire, d'une démarche donc qui est d'une part collective, impliquant et satisfaisant dans sa globalité le groupe humain qui évolue dans un territoire, et d'autre part conjoncturelle, cohérente avec un contexte donné. Pour définie qu'elle soit, cette démarche ne s'accomplit pas partout de la même façon. Quand bien elle s'impose, l'extension des terrasses peut afficher une dynamique conquérante ou bien être discrète et subtile. Par exemple, au développement vertigineux de l'étagement de certains versants des Alpes ou des *sierras* ibériques s'opposent des infrastructures enveloppées dans le rocher naturel, enfouies sous la végétation, confondues avec des tracés de limites (parcelles, activités) ou avec des irrégularités du terrain. Souvent, ces infrastructures modestes ne se donnent à voir qu'au promeneur attentif. Cependant, elles participent tout autant que les infrastructures ostensibles à l'aménagement global des terres. Les dispositifs de drainage, d'irrigation et de communication sont les éléments les plus importants de cet aménagement. Qu'il s'agisse de murs barrant les voies d'eau, de canaux, de réservoirs, d'emplacements pour un arbre, d'escaliers volants ou intégrés, de rampes ou encore de chemins, ces dispositifs sont étroitement liés aux murs de soutènement et aux pierriers. Ceux-ci accueillent également des espaces de repos, des remises, des postes de chasse et des réserves d'eau : vide aménagé dans l'épaisseur du mur, cuvette au pied de celui-ci, loge destinée à une jarre. Les niches installées dans les murs ont une fonction de placard ou de garde-manger. D'autres, reconnaissables par leurs dimensions et leur orientation, servent pour placer des ruches. Quand la pierre n'est pas présente (terrasses des alpages aux fronts enherbés, coteaux retenus par des plantes arbustives dites, dans le domaine français, ribes, rides, rideaux, etc.), les ouvrages pour l'eau, les passages, les rangements, les dispositifs de guet sont tout autant présents dans la végétation et le long des accotements. La bande

¹ SPS, Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche, « Maison de l'Archéologie », 21 rue République, 83143 Le Val, France - tel (0033)(0)4 94 86 39 24 – fax (0033)(0)4 94 8648 12 - email : contact@pierreseche-international.org

² Rapoport, Amos, 1990, « Form, culture and materials », dans « *Architettura in pietra a secco* », a cura di A. Ambrosi, E. Degano, C.A. Zaccaria, Atti 1° seminario internazionale, Nocci - Alberobello, sept.1987, Schena Editore, p.215-229

de terre gagnée sur la pente ou le soutènement de piémont deviennent petit à petit des entités à part et dans ces micro-terroirs se déroule une poly-activité de production, de chasse et de cueillette qui se répète de proche en proche et qui met en réseau tout un ensemble de terres et de gens. Nous pouvons dire que, organisant l'espace, les terrasses organisent aussi le temps (moments propices pour chaque activité), les modes et les rythmes de vie, les connaissances et perceptions partagées, ces deux dernières étant les fondements de sentiments d'appartenance et de culture communes.

Le dernier essor de ce type d'aménagement territorial date, un peu partout en Europe, du milieu du 19^{ème} siècle. Or, les conditions générales et la maîtrise des savoir-faire incitant et permettant son développement ont une historicité longue et se sont sûrement trouvées réunies plusieurs fois depuis les temps proto-historiques. Si « aucune terrasse n'est millénaire » (Lecuyer, 2006³), plusieurs époques, à partir du 16^{ème} siècle, sont historiquement connues pour la croissance des terrasses (ouverture des milieux et développement de cultures complantées suite à des poussées démographiques - cultures de rapport du châtaignier, du chêne liège, du mûrier, de l'olivier, des agrumes, de la vigne – ouverture et épierrement de pâturages - etc.). Chacune de ces époques a contribué à l'essor de paysages spécifiques dans leur aspect et dans leur fonctionnement. Ces paysages sont révélateurs des relations homme-milieu et homme à homme de la « petite paysannerie traditionnelle » (De Reparaz, 1990 : pour le domaine méditerranéen⁴). Ce terme désigne une société rurale dont les membres se connaissent et se reconnaissent et qui privilégie une économie fermée, de subsistance, avant de se lancer dans une économie de marché. Cette sociabilité liée à la terre exploitée et au voisinage est mise en avant par plusieurs auteurs (Lecuyer, 2006 - Papalardo, 2002⁵). Elle est considérée comme la condition et la conséquence de la mise en place et de la permanence des terrasses. En effet, aménager et utiliser des terrasses, tout comme bâtir en pierres sèches, suppose une profonde connaissance des particularités des terrains et un entretien constant et patient des ouvrages obtenu par un plan d'action élaboré et accepté par tous. Il faut être prêt à céder des avantages prodigués et à se charger des travaux exigés par ces aménagements, en ayant conscience que l'amont et l'aval, l'adret et l'ubac, le cultivé et l'inculte sont dépendants et interagissent. Il faut savoir et pouvoir compter avec les autres et compter pour les autres. Finalement, ces planifications et entraides continues créent des liens sociaux durables, imposent une façon de concevoir le rapport à son environnement et à ces pairs, génèrent une manière d'être au monde (Acovitsióti-Hameau, 2006⁶). C'est dans ce sens que les paysages de terrasses sont des ensembles autant socio-culturels que physiques : leur substance dépasse l'espace visible, elle est constituée d'une multitude d'éléments matériels et immatériels (services et servitudes, coutumes, croyances, pratiques de toutes sortes) qui forment un ensemble indissoluble : c'est ce que Gérard Chouquer (Chouquer, 2001⁷) appelle la « concrétude » d'un lieu. Dans un tel système, de conception holiste, les changements se font en cascade et leur contrôle ne peut être que global. Il s'ensuit que l'expansion, l'abandon ou la patrimonialisation des terrasses ne sont pas des phénomènes que nous pouvons considérer isolément : ils traduisent et influencent les évolutions multiples qui affectent le monde paysan et les sociétés englobantes.

³ Lecuyer, Didier, 2006, « Les terrasses cévenoles : histoire et utilisation de l'espace », *Études de Géographie Pphysique*, Suppl. au n° XXXIII, vol. dirigé par C. Martin dans le cadre du projet européen TERRISC, UMR «Espace», Dptm de Géographie, Univ. de Nice, p.21-36

⁴ De Reparaz, André, 1990, « La culture en terrasses, expression de la petite paysannerie traditionnelle méditerranéenne », *Méditerranée* 3-4, p. 23-29

⁵ Lecuyer, Didier, 2006, op.cit. - Papalardo, Marta, 2002, « Il terrazzamento antropico in Liguria », *Bolletino de la Società Geografica Italiana*, série XII, volume VII, p.267-306

⁶ Acovitsióti-Hameau, 'Ada, 2006, « La pierre sèche dans le domaine euro-méditerranéen : du savoir-faire à la manière d'être », dans Actes du colloque « Pierre sèche », Avallon, sept.2005, éd CERAV, p. 48-63

⁷ Chouquer, Gérard, 2001, « Nature, environnement et paysage : au carrefour des théories », *Études Rurales*, n° 157-158, p.235-252

L'abandon des terrasses dont nous sommes témoins depuis environ le milieu du 20^{ème} siècle, est un déclin parmi d'autres. Les périodes de recul de l'enterrassement et de la fermeture des milieux ont été au moins aussi nombreuses que celles de leur croissance. Des recherches géo-archéologiques, historiques, ethnographiques en rendent compte. Toutefois, de nos jours, les préoccupations sur l'avenir de terrasses atteignent – me semble-t-il – une intensité remarquable. Ces préoccupations jouent sur plusieurs niveaux. A partir de raisonnements sur la détérioration de l'environnement physique (érosion de la terre arable, ravages des eaux, non-maîtrise des incendies) et de mises en garde écologiques (maintien de la bio-diversité), plusieurs projets de « reconquête » de ces espaces sont mis en œuvre depuis les années 1980. Les objectifs apparents de ces entreprises sont la préservation du milieu et la revitalisation de terroirs dépeuplés, difficiles d'accès ou simplement situés à l'écart des centres économiques et culturels. Des cultures à valeur ajoutée (vin, olivier, plantes potagères, fleurs, truffes, etc.) sont mises à contribution pour assurer la viabilité des exploitations. Souvent, ces tentatives sont économiquement profitables aux territoires et à leurs habitants (cas des Cévennes, du Haut Languedoc, de Cinque Terre, de certains terroirs de Majorque, etc.). Toutefois, notons que, généralement, la qualité des produits est garantie par la configuration du lieu même de la production. Cette configuration (Alcaraz, 2001⁸) véhicule des stéréotypes sur des façons culturelles efficaces et ingénieuses, des savoir-faire particuliers et anciens, des hommes qui ne ménagent pas leur labeur. Force est de constater, que toute cette énergie (entre les études des spécialistes et la réhabilitation des terres) est dépensée aussi dans le but de forger une vision du passé qui puisse être « gage d'avenir », qui puisse donner la preuve de l'attachement des groupes humains « aux milieux et aux traditions » qui en font leur singularité. Même si cet attachement n'est que représentations mentales, il est nécessaire à l'existence même des groupes (Micoud, 2004⁹). Le maintien des terrasses se fait donc aussi au nom de valeurs qui dépassent la qualité de l'environnement et la fixation des populations en tant que facteurs matériels et quantifiables. Il se fait au nom d'un héritage ressenti comme commun et d'une mémoire culturelle collective (Zaragoza Catalán, 2000¹⁰). Les loisirs éducatifs et les usages touristiques combinés avec quelques cultures non spéculatives mais de bonne qualité et caractéristiques des terroirs, sont des alternatives possibles pour le maintien des paysages de terrasses. Dans ces cas, ces paysages deviennent des espaces fonctionnels dans des sociétés conscientes de leur filiation, des paysages qui reflètent, remémorent en fait et perpétuent, des particularités qui font partie intégrante des identités locales (Acovitsióti-Hameau, 2002¹¹).

Bref, tout en faisant siens les arguments de tous les autres sciences dures et humaines, l'argument patrimonial recoupe et renforce les besoins en sentiments d'appartenance et en réseaux de sociabilité de proximité. Il n'est peut-être pas exagéré de soutenir que cet argument rachète tous les autres en mettant l'Homme face à ses responsabilités mais aussi au centre des décisions qui préparent le monde de demain.

⁸ Alcaraz, Françoise, 2001, "L'utilisation publicitaire des paysages de terrasses", *Etudes Rurales*, n° 157-158, p. 195-210

⁹ Micoud, André, 2004, « Des patrimoines aux territoires durables », dans : « Territoires en questions » *Ethnologie française*, XXXIV, p.13-22

¹⁰ Zaragoza Catalán, Arturo, 2000, « La arquitectura popular de piedra en seco como memoria cultural », *Arquitecturas de piedra en seco*, Actas del VII congreso internacional de arquitecturas de piedra en seco, Peñíscola, España, p. 105-124

¹¹ Ada Acovitsiote-Hameau, 2002, « Constructions en pierre sèche en Méditerranée : pour une reconversion en souplesse », *Bulletin de l'Association des Géographes Français (BAGF-Géographies)*, p. 332-343